

- 2) désigner une organisation sous-régionale ayant le mandat d'élaborer et de mettre en application une politique sur les armes de petit calibre (afin de lancer une initiative régionale pour répondre à la demande et couper l'approvisionnement à même de nouveaux stocks d'armes);
- 3) utiliser la Southern African Regional Police Chiefs Co-operation Organization (SARPCCO) comme instrument d'intervention (afin d'exploiter les liens puissants qui unissent le crime et le trafic illicite des armes de petit calibre);
- 4) renforcer les mécanismes sous-régionaux permettant de contrôler les armes de petit calibre (les chefs d'États sud-africains doivent adopter des mesures de sécurité intégrées comme l'amélioration des services de police et de mise en commun de l'information);
- 5) aider la région sud-africaine à mettre sur pied un projet réaliste dans le domaine des armes de petit calibre (créer un guide pratique pour les organisations africaines sur la façon d'établir les priorités et de coordonner les mesures à prendre pour lutter contre la prolifération de ces armes).

Gamba conclut en mettant le doigt sur plusieurs faits qui démontrent que la communauté sud-africaine a tout ce qu'il faut pour contrôler le trafic illicite des armes de petit calibre :

- 1) la plupart des pays de la région désirent vraiment la paix;
- 2) une structure sous-régionale existe déjà par l'entremise de la Southern African Development Community (SADC);
- 3) il existe des organisations raisonnablement efficaces qui pourraient coordonner les questions que soulève la prolifération des armes de petit calibre pendant que les États membres mettent le point final à des stratégies visant l'établissement de mécanismes de contrôle à long terme;
- 4) certains pays de la région disposent d'un ensemble ordonné de politiques permettant de contrôler l'accessibilité des armes dans le cadre de leurs propres stratégies nationales (p. ex., le Mozambique).

815. Gamba, Virginia. "Small Arms Proliferation in Southern Africa: Towards Regional Action." Dans *Society Under Siege: Illicit Responses to Illicit Arms* [de série 817]. Toward Collaborative Peace Series, Vol. II. éd. Virginia Gamba avec la collaboration de Sarah Meek, Afrique du Sud, Institute for Security Studies, août 1998, p. 105-114.

Cet article sert de conclusion générale à *Society Under Siege*. En Afrique, la capacité des États de contrôler et de réduire la prolifération des armes de petit calibre dépend de nombreuses variables :

- 1) le manque de renseignements vérifiables sur l'ampleur du problème;
- 2) le manque de ressources pour s'attaquer au problème;
- 3) le manque de structures pour combattre le commerce licite et illicite des armes à feu (p. ex., des structures inter-organismes);
- 4) le manque de capacité technique et humaine pour s'attaquer au problème;
- 5) la corruption;
- 6) des interventions isolées sans valeur.